

---

**AIDE-MÉMOIRE :**  
**Éléments à valider pour le portfolio**

---

**PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2019-2022**



Ordre professionnel  
de la physiothérapie  
du Québec

**DATE DE RÉVISION : 28 NOVEMBRE 2024**  
ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

# AIDE-MÉMOIRE :

## éléments à valider pour le portfolio



### PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2019-2022



#### HEURES DE FORMATION CONTINUE (HFC)

- J'ai effectué le nombre de HFC exigé pour la période de référence 2019-2022.
- J'ai joint les pièces justificatives requises pour chaque activité de formation continue inscrite à mon portfolio (p. ex., attestations de réussite, preuves de lecture, etc.)
- La date des pièces justificatives que j'ai déposées dans le portfolio se situe bien entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2022.

#### En cas de dispense ou de réduction de HFC

- J'ai vérifié que le nombre de HFC à effectuer tient compte des dispenses ou des réductions de HFC auxquelles j'ai droit (ce nombre s'affiche dans le portfolio, à côté de la mention « Objectif »).

#### Activité formelle ou autonome

- J'ai inscrit chaque activité de formation dans la catégorie qui s'applique : formelle ou autonome.
- J'ai évalué de façon raisonnable le nombre de HFC que j'ai attribué à chaque activité autonome.

#### Supervision de stage

- Le nombre de HFC que j'ai attribué à la supervision de stage respecte les conditions de la PACC.

#### Cours collégiaux ou universitaires

- Le nombre de HFC que j'ai attribué aux cours de niveau collégial ou universitaire que j'ai suivis respecte les conditions de la PACC.



#### NOUVEAUX MEMBRES

- Les HFC que j'ai inscrites dans mon portfolio ont été effectuées en totalité après la date de délivrance de mon permis de pratique.



#### MEMBRES DÉTENANT UNE ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR L'OPPQ

##### Formations effectuées pour obtenir une attestation délivrée par l'OPPQ

- J'ai inscrit les formations qui m'ont permis d'obtenir mon attestation dans la section « Général » du portfolio.

##### Manipulations vertébrales ou articulaires

- J'ai effectué le nombre de HFC obligatoire pour maintenir mon attestation de manipulations vertébrales ou articulaires.
- J'ai inscrit les HFC exigées pour le maintien de mon attestation dans la section « Manipulations » du portfolio.
- Les HFC inscrites dans la section « Manipulations » ont été effectuées après la date d'obtention de mon attestation.

##### Prescription de radiographies

- J'ai effectué le nombre de HFC obligatoire pour maintenir mon attestation de prescription de radiographies.
- J'ai inscrit les HFC exigées pour le maintien de mon attestation dans la section « Radiographies » du portfolio.
- Les HFC inscrites dans la section « Radiographies » ont été effectuées après la date d'obtention de mon attestation.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Foire aux questions sur les exigences en matière de formation continue :

- HFC (exigences et pièces justificatives)
- Réduction et dispense de HFC
- HFC pour supervision de stage et pour mentorat
- HFC pour cours collégiaux ou universitaires
- Activités formelles et autonomes
- Maintien des attestations (manipulations et radiographies)

[oppq.qc.ca/faq/PACC-formation-continue](http://oppq.qc.ca/faq/PACC-formation-continue)

### Politique d'amélioration continue de la compétence (PACC) :

[oppq.qc.ca/membres/politiques-et-reglements/pacc](http://oppq.qc.ca/membres/politiques-et-reglements/pacc)

### Mise à jour du portfolio :

- Procédures pour la mise à jour du portfolio
- Accès au portfolio

[oppq.qc.ca/mon-compte/ma-pratique/mon-portfolio](http://oppq.qc.ca/mon-compte/ma-pratique/mon-portfolio)



Ordre professionnel  
de la physiothérapie  
du Québec